

Gouvernement du Québec
Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire
Le ministre de la Sécurité publique
Le ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 6 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

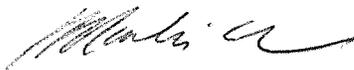
Cher collègue,

Le 23 février 2016, le député de Nicolet-Bécancour déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition par laquelle 1 535 personnes réclament la tenue d'un référendum sur la « défusion » du secteur de Lac-à-la-Tortue de la Ville de Shawinigan et son annexion à la Municipalité régionale de comté de Mékinac.

D'abord, je tiens à vous informer que le cadre législatif actuel ne permet pas de constituer une municipalité à partir du territoire d'une municipalité existante. En effet, conformément à la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), il est seulement possible de constituer une municipalité locale à partir des territoires non organisés.

Il est cependant souhaitable que les discussions se poursuivent au niveau local afin de trouver une solution. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire continuera à suivre de près l'évolution de la situation et à offrir son soutien.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



MARTIN COITEUX